

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 17152

présenté par

M. Guedj, M. Aviragnet, Mme Thomin, M. Saulignac, Mme Santiago, Mme Rouaux, M. Delaporte, M. Potier, Mme Pires Beaune, Mme Pic, M. Bertrand Petit, M. Naillet, M. Leseul, Mme Keloua Hachi, Mme Karamanli, Mme Jourdan, M. Hajjar, M. Garot, M. Olivier Faure, M. Echaniz, M. Delautrette, M. David, M. Califer, M. Philippe Brun, M. Mickaël Bouloux, Mme Battistel, M. Baptiste, Mme Rabault, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 6**ANNEXE**

À la troisième phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« retraites »,

insérer les mots :

« , puisque dès les premiers mois de sa mise en oeuvre des personnes verront leur imminent départ à la retraite repoussé de plusieurs mois, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient en effet de souligner que "l'efficacité financière" revendiquée par le Gouvernement se paye au prix d'un effet brutal et immédiat sur de très nombreux français et françaises qui, se trouvant à quelques mois de leur retraite, se verront conduit à devoir repousser cette perspective de plusieurs mois. Ce faisant les personnes les plus âgées, les plus proches de leur retraite, seront les premières contributrices à cet "impôt sur la vie des gens" instauré par le Gouvernement et sa majorité.